

www.carrefour.be

Sept.2008 - n° 160

Si vous désirez recevoir nos éditions électroniques dans votre boîte mail, envoyez-nous un courriel à carrefour2@skynet.be

Trimestriel - 100.000 exemplaires

B.P. 44 - 1640 Rhode-St-Genèse

PRESENCE
FRANCOPHONE
CARREFOUR
EN PERIPHERIE
BRUXELLOISE

Couloir ou corridor ?

voir page 13



© A. Cartier

OVERIJSE :

Taalklachtbureau > 2 - 4

DILBEEK :

Obsession linguistique et harcèlement ... > 5

TERVUREN :

Les terrains de football de Moorsel déplacés ... > 9

LE RING :

porté à 12, 15 voire 17 bandes de circulation ? > 14

La volonté de défendre sa langue et sa culture permet-elle n'importe quoi ?

Il est évident que la connaissance des langues facilite les rapports humains, en particulier dans un petit pays ouvert au monde comme le nôtre.

Il est évident aussi que c'est aux autorités à faciliter les contacts, parce qu'elles en ont les moyens. Bravo donc à la multiplication des cours de langue, mais tout le monde n'a pas des talents de polyglotte, et tous les cours seront inutiles si la personne qui les suit se heurte à la méfiance sinon à l'hostilité de ceux qui entendent vite qu'il n'est pas « d'origine » quels que soient ses efforts et ses progrès.

Il est évident encore qu'il est facile d'écartier quelqu'un, —d'un emploi par exemple,— au profit d'un «autochtone» sous prétexte que sa connaissance de la «langue de la Région» serait insuffisante.

Il est évident enfin que toutes les tracasseries imaginées par les autorités flamandes depuis un demi-siècle n'ont pas arrêté la «tache d'huile» francophone, —et aussi anglophone aujourd'hui,— à Bruxelles et en Périphérie.



Overijse

Les francophones d'Overijse représentent plus de 30% de la population de la commune. Avant l'application des lois linguistiques de 1962-63, un tel pourcentage suffisait à obtenir des «facilités». C'est la plus importante minorité francophone de toutes les communes de la Périphérie puisque, dans les communes à «facilités», il ne s'agit pas de minorités, mais bien de majorités.

Aux élections communales d'octobre 2006, ils se sont partagés sur deux listes : Union des Francophones (UF), qui refuse de transiger et qui remportera 3 sièges sur 27 ; PLUS, liste bilingue qui obtiendra 6 sièges, dont 5 à des francophones issus des anciens élus UF. Ceux-ci ont conclu de leur expérience d'anciens conseillers communaux que l'opposition systématique aux autorités flamandes est stérile et qu'il faut tenter de tempérer leur ardeur flamingante en ayant un poids suffisant pour entrer dans la majorité communale qui sortirait de ces élections et pour pouvoir dès lors peser de l'intérieur sur ses décisions.

En accordant près de deux tiers de leurs voix à PLUS, les francophones d'Overijse ont prouvé leur volonté de modération. On ne peut pas dire qu'ils en aient été récompensés. Malgré (ou à cause de) son bilinguisme, le groupe fut maintenu à l'écart du pouvoir communal et celui-ci se radicalisa encore plus qu'avant ! Pas seulement contre les francophones, d'ailleurs, mais d'une manière générale contre tout ce qui n'est pas flamand pur sucre. Rappelez-vous l'épisode rocambolesque de l'annonce de vente immobilière que le Collège avait voulu dissuader la firme venderesse d'afficher parce qu'elle était rédigée non seulement en néerlandais mais aussi en anglais! Shocking ! (voir page 4).

L'initiative communale de créer un Taalklachtbureau (bureau des plaintes pour non-usage du néerlandais, bureau de délation donc) a provoqué la réaction des deux groupes à la séance du Conseil Communal du 27 juin.

▷ 4

Elles ont fait montrer la Flandre du doigt dans le monde entier et le «bureau des plaintes» d'Overijse (voir page 4) n'apaisera pas tous ces index tendus ni ces sourcils levés.

La langue et la culture flamandes ont été méprisées. Il était donc légitime que leurs promo-teurs veuillent empêcher leur abandon par ceux-là mêmes qu'elles avaient nourris. Qui croit encore à la francisation des jeunes Flamands ? Leur anglicisation, comme celle des jeunes francophones d'ailleurs, est bien plus plausible.

Est-ce en se montrant intolérant et agressif qu'on se fait respecter ? On se fait détester, oui, et en même temps que soi la cause qu'on prétend défendre ! En devenant le hochet de politiciens en mal de popularité à bon marché, le mouvement flamand se retourne contre ses objectifs initiaux.

Les intellectuels et les artistes flamands les plus brillants, qui se détournent du combat nationaliste de leurs prédécesseurs, ne prouvent-ils pas qu'il est temps de tourner la page et de donner de la Flandre, comme eux le font, une image plus positive ?



Hall Wauterbos à Rhode
DÉCOUVRIR LES SPORTS BALLONS
les mercredis de 14 à 16h
INFO: 0475 580 193
carlier.alain@hotmail.com



Ateliers actifs
à Rhode St Genèse
Nouveaux cours
à partir du 15 septembre
VOIR PAGE 15

« Francophones de la Périphérie Bruxelloise, nos solutions »

Editions Luc Pire



En vente dans toutes les bonnes
librairies.

«La radicalisation de la politique des autorités flamandes et des partis flamands dans la Périphérie bruxelloise, au cours des dernières années et surtout des derniers mois, dépasse les bornes et y rend la situation des francophones littéralement insupportable au regard tant des droits fondamentaux que des principes démocratiques européens contemporains. L'État de droit est bafoué, ainsi que les règles de la démocratie. La Communauté Wallonie-Bruxelles, aussi bien que les parlementaires francophones au niveau fédéral ne peuvent ignorer cette situation et encore moins laisser faire... Ce livre rappelle l'évolution historique et témoigne des discriminations linguistiques subies par les 150.000 citoyens belges francophones vivant dans la Périphérie bruxelloise». C'est un véritable appel au secours dont Carrefour vous propose quelques extraits.

CHAPITRE 1 L'UNION DES FRANCOPHONES
CHAPITRE 2 EXEMPLES DES DISCRIMINATIONS ET VEXATIONS SUBIES PAR LES FRANCOPHONES DANS LA VIE QUOTIDIENNE EN PÉRIPHÉRIE BRUXELLOISE
CHAPITRE 3 HISTOIRE DE LA DÉGRADATION DES DROITS LINGUISTIQUES, CULTURELS ET POLITIQUES DES FRANCOPHONES DE LA PÉRIPHÉRIE BRUXELLOISE
CHAPITRE 4 HISTOIRE DE LA PRÉSENCE FRANCOPHONE EN PÉRIPHÉRIE
CHAPITRE 5 LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX MONTRENT LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE FRANCOPHONE À BRUXELLES ET DANS SA PÉRIPHÉRIE
CHAPITRE 6 ÉVOLUTION DE LA GESTION COMMUNALE DANS LES COMMUNES À FACILITÉS
CHAPITRE 7 UF ET LA PROVINCE DU BRABANT FLAMAND
CHAPITRE 8 L'UF AU PARLEMENT FLAMAND
CHAPITRE 9 LA VIE ASSOCIATIVE FRANCOPHONE EN PÉRIPHÉRIE
CHAPITRE 10 CARREFOUR, UNE VOIX FRANCOPHONE DANS LA PÉRIPHÉRIE
CHAPITRE 11 DÉCLARATION POLITIQUE DE L'UNION DES FRANCOPHONES (UF) CONCERNANT BHV DATÉE DE MARS 2008

«...Toute métropole exerce à la fois attraction et rayonnement. Vers elle, convergent des flux d'apports extérieurs. À partir d'elle, rayonnent les flux de ses propres apports. Dans cette logique de développement et d'interaction, la rigidité des frontières régionales et étatiques traditionnelles a tendance à s'estomper».

«...Au contraire, le développement de Bruxelles est entravé. On en trouve la raison dans des évolutions de droit comme dans des évolutions de fait»...

«...La «tache d'huile» francophone en Périphérie a été préparée par la francisation de nombreux habitants flamands avant qu'elle se produise et a été sollicitée par les administrations communales flamandes pour attirer des contribuables présumés riches.»

«...Parallèlement à cette législation, la loi du 14 juillet 1932 sur l'enseignement prévoyait le maintien de «classes de transmutation» pour les minorités de l'autre langue. C'est ainsi que, sans parler de Gand et d'Anvers, il y eut des classes francophones à Vilvorde, à Leeuw-St-Pierre, à Kraainem, à Rhode-Saint-Genèse, à Grand-Bigard, à Hal, à Wemmel et à Tervuren et ce, jusqu'à la loi de 1963 »!

«...Les neuro-linguistes l'affirment: nos pensées, nos émotions, sont en interrelation avec la langue (maternelle) qui façonne nos schémas de pensées, nos expériences de vie... Nous ne pouvons accepter d'être forcés à l'abandonner et donc à nous assimiler. Cette position ne signifie pas un refus d'apprendre le néerlandais, ni d'autres langues et d'autres cultures, ce qui constitue toujours un enrichissement».

Cette publication a été rédigée par le bureau de l'**UF (Union des Francophones)** représenté par Georges CLERFAYT (MR-FDF), Michel DANDOY (MR-LB), Jean-René DEGAND (cdH), Jean-Louis ROEFS (PS), Christian VAN EYKEN (député UF au Parlement flamand), Robert DE LILLE, représentant ECOLO-Périphérie. François van HOOBROUCK D'ASPRES (Bourgmestre), Michel MAZIERS (Historien de la périphérie) et Alain CARLIER (Carrefour) ont également collaboré à la rédaction.

En réponse à l'intervention d'un élu UF, le premier échevin a notamment signalé que puisque ce genre de bureau existait aussi ailleurs, notamment à Bruxelles (Etterbeek) et au Québec, il n'y avait pas de raison qu'il n'existe pas à Overijse ! Or, parmi les élus flamands, seul le représentant de Groen est courageusement intervenu pour s'étonner de l'existence de ce genre de bureau des plaintes... Un exemple de pluf

de la peur de paraître «mauvais Flamands» qui transforme tant de braves gens en moutons nationalistes...

Aux questions posées par PLUS, le premier échevin a répondu

- Que ce bureau existe depuis un an et demi,
- Qu'il est composé de volontaires et qu'il ne coûtait donc rien à la commune,

• Qu'il va être intégré dans les services communaux, avec une adresse internet officielle xxx@overijse.be, porte grande ouverte à la délation,

• Qu'il a recueilli environ 300 plaintes, mais qu'il est incapable (?) de dire combien de personnes ont déposé ces plaintes (une rumeur dit que près de 80 % auraient été déposées par le même excité linguistique),

• Que ce bureau, même intégré dans les services communaux, n'a aucun pouvoir d'imposer l'usage du néerlandais, qu'il n'émet que des recommandations,

• Que dès lors, la commune ne va pas le supprimer.

**TE KOOP
FOR SALE**

Histoire aussi édifiante qu'authentique, hélas ! Les «histoires belges» ne font plus rire...

Une personne met sa maison en vente à Overijse, à moins d'1km de Rixensart, à 500m de La Hulpe. Elle place bien en vue deux panneaux de son agence immobilière : l'un avec «TE KOOP», l'autre avec «FOR SALE». Ce qui vaut à l'agence une lettre de la commune d'Overijse, demandant d'utiliser exclusivement le néerlandais dans leur communication !

Voici la réponse de l'agence.

« La Société des Nations a été créée en 1919. Le Benelux existe depuis 1944. Le traité de Rome a été signé il y a 50 ans. L'espace Schengen existe depuis 1985. En deux mots et dans toutes les langues: le monde bouge, est ouvert et communique. Les Flamands occupent le haut du tableau européen en matière de multilinguisme. La qualité de vie, la sympathie et les qualités variées des habitants de Flandre et de Belgique attirent des citoyens et des investisseurs de toutes nations et de toutes langues. Le multilinguisme arrive chez nous par la télévision, par le satellite, par les appels téléphoniques, par le sac de croquettes pour chien, par les agences immobilières et par les visiteurs de tous horizons.

Puisque vous me demandez mon opinion : vos préoccupations de «pureté linguistique» de la Commune d'Overijse reflètent la peur des autres et la croyance absurde que le renfermement sur soi apportent quelque chose de bon. Au Vatican on parle encore latin et voyez comme les Eglise se vident...

Les habitants d'Overijse sont polyglottes, ils vont en vacances, en week-end, en voyage d'affaire, en voyage scolaire à Londres, Berlin, Paris ou Liège et dans tous les coins du monde. Ils sont fiers d'être des citoyens ouverts sur le monde et fiers que des Allemands, Grecs, Suédois, Chiliens, Wallons ou autres trouvent la vie bonne dans leur commune.

Les membres du Collège ne semblent pas vivre dans le même monde que ces concitoyens. Ou plutôt ils développent une prétendue menace du monde extérieur, non-flamand, et se présentent ensuite comme des protecteurs et défenseurs... pour récolter des voix et des mandats.

C'est un vieux procédé indigne de la vraie gestion publique. C'est du populisme de bas étage, mais ça marche toujours sur des gens à l'identité incertaine. Et c'est bien là qu'on est : quand on a des problèmes de frontière, c'est qu'on n'est pas certain de son identité !

Ne faites pas payer à vos contemporains votre protectionnisme qui relèguera Overijse et le reste de la Flandre au bas du classement. Dans 50 ans les enfants de votre commune vous reprocheront que la préservation du caractère flamand d'Overijse aura conduit leur commune à devenir «Bokrijk en Brabant »

D'ici là je vous souhaite de trouver une définition positive et dynamique du caractère flamand et qui ne se limite pas à dire non autres, non aux autres langues.

Veillez agréer... »



Echos du conseil communal

• Après une longue carrière au sein de l'administration communale, M. Roland COOLS, receveur communal, a décidé de prendre sa retraite à partir du 1er juin 2008.

Il est remplacé par madame Vanessa Rouquart, lauréate de l'examen de promotion.

• Entretien extraordinaire des trottoirs à Dilbeek.

• Pour l'année budgétaire 2008, les autorités communales ont décidé d'investir la somme de 1.000.000 € pour améliorer l'état des trottoirs.

Le plan prévu est le suivant :

DILBEEK

Sterrenlaan	79.034 €
Zonlaan	105.076 €
Luchtlaan	55.793 €
Meiboomlaan	40.426 €
Elegemstraat	70.710 €
J.B. Brusselmansstraat	37.910 €

GRAND-BIGARD

E. De Blutslaan	57.209 €
Breedveld	74.766 €
Keienveld	36.578 €
Rietlaan	55.975 €
Groenstraat	118.901 €
Nieuwenbos	100.000 €

ITTERBEEK

Lossebaan	27.273 €
(Herdebekstraat-Plankenstraat)	

BODEGEM SAINT-MARTIN

Tarweveldlaan	42.741 €
---------------	----------

Korenveldlaan	34.715 €
Personaathoflaan	54.813 €

Les activistes flamingants en action à Dilbeek



Quelques jours avant le 21 juillet, des activistes ont tagué la façade du magasin Heytens Decor, situé chaussée de Ninove.

Ce commerçant avait osé apposer une affiche annonçant les soldes en français.

Le résultat ...

Obsession linguistique et harcèlement (suite)

Dans nos deux précédentes éditions, nous vous informions

que lors de pratiquement chaque séance du collège échevinal, le bourgmestre et les échevins décidaient, à l'unanimité, d'écrire aux commerçants et entreprises qui avaient « l'outrecuidance » de faire de la publicité dans une langue autre que le néerlandais; le

but de la missive est de rappeler le caractère flamand de Dilbeek. La dernière initiative du collège vaut la peine d'être soulignée : la bourgmestre faisant fonction, Carine Walravens, membre du VLD, a écrit, au nom de la commune, une lettre, contresignée par le secrétaire communal, à un boulanger dont le siège social est situé à Anderlecht pour lui reprocher une inscription en français sur les sacs destinés à emballer le pain et pour l'inviter à respecter le caractère flamand de la commune et à ne plus faire de

publicité dans une autre langue. Tout cela se passe à moins de 7 kilomètres de la Grand-Place de Bruxelles ... Les élus francophones de Dilbeek tiennent à rappeler que ces démarches d'intimidation ne reposent sur aucun texte légal et sont contraires aux principes de la liberté totale de l'emploi des langues en matière commerciale. La commission permanente de contrôle linguistique a clairement précisé dans son avis n° 26137 du 27 octobre 1994 que « la législation linguistique n'est pas applicable à l'emploi des langues entre particuliers ».

Même le ministère de la Communauté Flamande est formel: la publicité des entreprises du secteur privé n'est pas soumise à la législation linguistique. Le chef de groupe des élus francophones, Guy Pardon, ne put se priver du plaisir de le signaler aux membres du collège communal lors de la séance du conseil communal du 9 mai 2008. ■

ELUS FRANCOPHONES U.F.

CONSEIL COMMUNAL

- Guy PARDON (MR), Kalenbergstraat 30 1700 Dilbeek
- Michel DANDOY (MR), Bodegemstraat 175 1700 Dilbeek
- Joëlle VAN DUIJFHUIS, (CDH), Kloosterstraat 14 1700 Dilbeek
- Nathalie STAQUET, (INDEP) Hoogveldlaan 38, b 1, 1700 Dilb

CPAS

- Patrick VAN HOVE (MR), Broekstraat 94 1700 Dilbeek
- Lucille BRIGLIA-BIESEMANS (MR), Itterbeeksebaan 251 1701 Itterbeek

Association Culturelle



de Dilbeek asbl

Au cours de l'année 2007 nous avons organisé 48 activités qui ont rassemblé 546 participants. Parmi d'autres, des visites d'expositions, des vidéos, des conférences-débats, des tables de conversation, des promenades pédestres ou cyclistes, des visites guidées de villes, un voyage à Nancy, des matches de ping-pong ou encore une crêpe-party et autre repas convivial.

L'occasion est ainsi offerte à chacun(e) de rencontrer des amis, plusieurs fois par mois, dans une atmosphère fraternelle et culturellement enrichissante, et selon les préférences individuelles. Nous poursuivons donc notre route gaillardement puisqu'en septembre 2009 nous fêterons nos 20 ans d'existence ; mais sans attendre l'an prochain, notre reprise d'activités redémarre dès septembre 2008: samedi 20 septembre, visite de l'atelier d'un sculpteur-peintre dilbeekois ; en octobre visite de la «Concession» de la cité balnéaire du Coq.

Au programme pour la saison : visites d'expos ; tournoi de ping-pong ; exposés-débats sur Bach, sur Montaigne ; vidéos sur l'Irlande ou la Chine...

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux dates des diverses activités ou pour recevoir notre bulletin : Michel Dandoy au 02/569.63.15 ou michel.dandoy@skynet.be



PROVINCIE
VLAAMS • BRABANT

NOUVELLES DE LA PROVINCE DU BRABANT FLAMAND

Suite à une question orale relative aux cours de néerlandais pour allophones, le député Tom Troch, responsable de la préservation du caractère flamand de la Province a rappelé que 80.000 € étaient consacrés à la seule campagne de promotion de ces cours. Il a ajouté que 40.000 € avaient été dépensés pour la campagne «*Oefen je nederlands*» auprès des commerçants, un beau «flop» d'ailleurs. 35.000 € ont été nécessaires pour soutenir les clubs sportifs confrontés au plurilinguisme de leurs affiliés ; 17 projets destinés à l'intégration (l'assimilation ?) des allophones ont bénéficié de 46.500 €. Tout cela avec l'argent de tous les contribuables du Brabant flamand, faut-il le rappeler.

Le chef de groupe a bien sûr interpellé le député Tom Troch à propos du point de contact installé à Overijse visant à dénoncer les commerçants qui exposent des publicités ou une enseigne dans d'autres langues que le néerlandais. Sur les 4 questions posées, le président a estimé que deux d'entre elles n'étaient pas recevables. Le député T. Troch a répondu aux deux autres en signalant qu'il aborderait la problématique dans d'autres forums (comme la Plate-forme des communes du Rand) pour harmoniser les positions flamandes et qu'il continuerait à envoyer des lettres aux commerçants rebelles en les enjoignant fortement à respecter le caractère flamand de la commune ; il n'ira pas jusqu'à interdire cette pratique puisqu'il n'en a pas le droit : Michel Dandoy lui a rappelé l'article 30 de la Constitution qui stipule que l'emploi des langues, notamment en matière commerciale est libre et que ces lettres de chantage n'ont donc aucune base juridique, ce qui était d'ailleurs l'avis exprimé par le ministre flamand Keulen et le Premier ministre lui-même.

Le Conseil provincial a été saisi d'une proposition de « Pacte régional » pour Hal-Vilvorde (2008-2012), rédigée à l'initiative du Comité régional de concertation socio-économique où siègent des représentants locaux, provinciaux, syndicats, chefs d'entreprises, experts indépendants... L'UF a pu marquer son accord sur la plupart des 7 objectifs

stratégiques de ce Pacte, sauf sur le développement de l'aéroport national de Zaventem où il faut trouver un équilibre entre l'économique et l'humain, en limitant les nuisances : priorité à la sécurité et à la viabilité de la région. Mais ce qui frappe surtout dans ces textes, c'est la volonté maintes et maintes fois répétée de se concerter avec la Région bruxelloise et cela sur bien des plans: emploi, mobilité, environnement, économie de la connaissance, développement du secteur logistique...

Une proposition de collaboration « Vlaanderen-Nederland » pour la période 2007-2013 a été adoptée par le Conseil provincial. L'UF a regretté à cette occasion qu'il est plus facile pour la Province de conclure un accord avec un Etat étranger qu'avec la Région bruxelloise, ce qui est encore bien plus nécessaire, comme signalé dans le § précédent.

Sur la Toile le Centre de documentation De Vlaamse Rand fournit des informations fort pointues et dignes d'intérêt : <http://www.docu.vlaamserand.be/ned/default.asp>

Lorsque vous lirez ces lignes, nous espérons que le site de l'UF de la Province du Brabant flamand sera accessible dans sa nouvelle présentation : www.uniondesfrancophones.be

Vos six conseillers provinciaux à votre service

Michel Dandoy, chef de groupe : 02/569.63.15
michel.dandoy@skynet.be

Véronique Caprasse: 02/731.91.13
vcaprasse@gmail.com

Éléonore de Bergeyck : 02/731.77.67
eleonore.debergeyck@skynet.be

Damien Thiéry : 0496/59.04.78
damiendthiery@gmail.com

François van Hoobrouck : 02/767.92.76
f.vanhoobrouck@skynet.be

Séverine Waterbley : severinewaterbley@yahoo.fr

Majorité francophone !



A Leeuw-Saint-Pierre, la majorité des nouveau-nés sont recensés dans des familles où la langue parlée est le français! C'est ce qui résulte d'un rapport officiel publié par «Kind & Gezin».

Rappelons que «Kind & Gezin» est le pendant néerlandophone de l'Office de la Naissance et de l'Enfance et est compétent pour tous

les sujets relatifs à la naissance et la petite enfance en région flamande. Afin d'apporter guidance et conseils aux parents de nouveau-nés, «K&G» recherche le contact avec toutes les familles concernées.

Dans son rapport «K & G» précise que si dans l'arrondissement de Hal-Vilvorde 59% des familles approchées s'expriment en néerlandais, elles sont moins de la moitié dans notre commune! En effet, et toujours selon «K&G», à Leeuw-Saint-Pierre, les familles concernées par une naissance sont à 49% francophones! Les néerlandophones sont 41%.

Pour le solde, 5% des cas n'ont pas été linguistiquement répertoriés et les 5% restants appartiennent à divers autres groupes linguistiques ne s'exprimant ni en français ni en néerlandais.

Les chiffres sont révélateurs d'une situation que nous, francophones, n'ignorons pas. Qu'un organisme officiel de la Communauté flamande nous en apporte une si éclatante confirmation ne peut que nous réjouir. ■

Bibliothèque francophone



L'équipe de la bibliothèque

Organisée par l'asbl Association Culturelle de Leeuw-Saint-Pierre, la bibliothèque francophone accueille ses visiteurs chaque samedi (non férié) de 9 h à midi. La collection de livres qui est offerte en lecture compte plusieurs milliers de titres de tous les genres. Parmi ceux-ci, de nombreuses nouveautés ainsi que les principaux ouvrages récompensés par des prix littéraires.

L'inscription est gratuite et un prêt de livre, pour deux semaines, est consenti moyennant une modique redevance de 0,20 €.

Renseignements : 02/377.18.14

Primes sociales

La taxe «poubelles», officiellement libellée «Gemeentebelasting - Ophalen huisvuil 2008» a, cette année encore, été réclamée aux habitants de Leeuw-Saint-Pierre. Basée sur les données des registres communaux au 1er janvier 2008, cette taxe est de 25 € pour une personne isolée et de 50 € pour un ménage quel que soit le nombre de personnes qui font, officiellement, partie du ménage.

Certaines catégories d'habitants de la commune peuvent, dans certains cas, obtenir une compensation à cette taxe sous forme d'une prime «sociale».

Pour obtenir cette prime, il est impératif d'en faire expressément la demande, or il apparaît que de nombreux habitants de la commune, qui ont droit à ladite prime, n'introduisent pas de demande et n'en bénéficient donc pas !

Rappelons que l'obtention de cette prime est conditionnée par le paiement, au préalable, de la taxe «poubelles» pour l'année en cours et qu'il faut répondre aux critères de l'une des 6 catégories suivantes :

❖ 1) Pour une famille avec trois enfants pour lesquels des allocations familiales sont perçues, le montant de la prime sociale est de 30 € par an. Une attestation justificative délivrée par la caisse d'allocations familiales devra être jointe à la demande de prime.

❖ 2) Pour une famille avec quatre enfants, ou plus, et pour lesquels des allocations familiales sont perçues, le montant de la prime sociale est de 40 € par an. Une attestation justificative délivrée par la caisse d'allocations familiales devra être jointe à la demande de prime.

❖ 3) Pour un ménage où l'un des deux partenaires bénéficie du statut VIPO, le montant de la prime sociale est de 30 € par an. Une attestation justificative délivrée par la mutuelle (généralement une vignette suffira) devra être jointe à la demande de prime.

❖ 4) Pour un ménage où l'un des deux partenaires est reconnu handicapé, à au moins 66%, le montant de la prime sociale est de 30 € par an. Une attestation justificative délivrée par le ministère de la Prévoyance Sociale (rue de la Vierge Noire) devra être jointe à la demande de prime.

❖ 5) Pour un isolé qui bénéficie du statut VIPO, le montant de la prime sociale est de 20 € par an. Une attestation justificative délivrée par la mutuelle (généralement une vignette suffira) devra être jointe à la demande de prime.

❖ 6) Pour un isolé reconnu handicapé à, au moins 66%, le montant de la prime sociale est de 30 € par an. Une attestation justificative délivrée par le ministère de la Prévoyance Sociale (rue de la Vierge Noire) devra être jointe à la demande de prime.

En pratique, et pour obtenir la prime, les intéressés doivent présenter au service social de la commune le document «Aanslagbiljet Gemeentebelasting Huisvuil», soit la note dite d'enrôlement de la taxe communale «poubelles», la preuve de paiement de la taxe «poubelles» pour l'année en cours, ainsi que le justificatif approprié tel que décrit ci-dessus.

Les demandes, pour l'année en cours, doivent, impérativement, être introduites avant le 31 décembre 2008.

Pour plus d'infos : 02/567.15.82.

Associations francophones

• www.infotervuren.be

Le site internet francophone de Tervuren.
Ce site, qui est édité par des bénévoles, n'est pas soutenu par la commune de Tervuren.

• **Trait d'Union, le bulletin d'information francophone de Tervuren**

Ce trimestriel, qui ne dépend pas de la commune, est réservé aux habitants de Tervuren. On y trouve les programmes des associations culturelles francophones de Tervuren, des informations pratiques, des informations de la commune et du conseil communal, un courrier des lecteurs, des petites annonces, une liste de baby-sitters, etc ...

Abonnement aux 4 prochains numéros : 10 € à virer au compte n° 310-0155797-04 de TRAIT D'UNION à Tervuren.

• **Vie et Culture – Tervuren ASBL**

Visites guidées (RTBF 24/10 à 18h30), conférences, art floral ...
0494/204 375, vieetculture@gmail.com

Promenades du dimanche : 02.7674886

Marche nordique : 0498/371 432

Programme dans Trait d'Union et dans www.infotervuren.be

• **Les Rencontres Culturelles de Tervuren ASBL**

Visites guidées (02.7679969).

Programme dans Trait d'Union et dans www.infotervuren.be

• **Ex-ducere. Soutien à la parentalité**

Deux jeunes mamans de Tervuren vous ont préparé un 2e cycle de conférences.

Les associations de Tervuren qui utilisent une autre langue que le néerlandais dans leurs publicités, n'ont plus accès aux salles communales. Ex-ducere a donc dû louer une salle dans une autre commune : Auditorium du Centre Culturel & de Congrès de Woluwe-Saint-Pierre, 93 av. Ch. Thielemans à 1150 Bxl.

- **Mercredi 8 octobre 2008, 20h** : *Quelle place pour la violence dans les familles?* JM Longneaux

- **Mercredi 12 novembre 2008, 20h**, *La vie affective et sexuelle à l'adolescence*, A. d'Alcantara

- **Mercredi 28 janvier 2009, 20h**, *Les jeunes peuvent-ils s'amuser sans alcool?* R. Gueibe

- **Mercredi 11 mars 2009, 20h**, *La communication: un défi pour le couple et la famille*, D. Sonet

- **Mercredi 6 mai 2009, 20h**, *Famille contre école, et l'enfant dans tout ça?* E. De Vleeschouwer

Abonnement au cycle : 45 euros

Renseignements/inscriptions: 02/736.66.62 ou 02/351.07.82
exducere@gmail.com (L'association Ex-ducere est soutenue pour Vie et Culture-Tervuren)

Plus d'informations dans Trait d'Union et dans www.infotervuren.be

• **Bibliothèque francophone - Le Club Livres**

Nous prêtons gratuitement des livres récents et passionnants, e.a. les derniers prix Goncourt, Femina ...

Quand ? Le premier lundi du mois de 14h à 16h ou sur rendez-vous (02.767 74 45)

Où ? Au 6, Oude Leuvensebaan, 3080 Tervur

Plus d'informations dans Trait d'Union et dans www.infotervuren.be

NOUVEAU: revue de presse électronique sur vos communes, province, région. Les grands dossiers de la Périphérie. Pour l'obtenir envoyez un courriel à carrefour@scarlet.be

POUR TOUS LES FRANCOPHONES VIVANT DANS LA PERIPHERIE

Restez en contact avec l'actualité culturelle de votre communauté

Je désire m'abonner au magazine culturel régional Carrefour qui est distribué dans la Périphérie bruxelloise.

Je verse ce jour la somme de 8 euros/an au compte n° 068-2044200-49

Signature :

Nom :

Adresse :

A renvoyer à Carrefour Magazine - Boîte Postale 44 - 1640 Rhode-St-Genèse



Trimestriel d'information

édité par l'a.s.b.l. Carrefour des Associations locales
100.000 exemplaires distribués dans toute la Périphérie bruxelloise

abonnement : 8 euro/an
compte n° 068/2044200/49

Boîte postale 44 - 1640 Rhode-Saint-Genèse - Internet : www.carrefour.be

Tél : 0475 / 58 01 93

Editeur responsable : Christian Dercq Av. de Broqueville 22, 1200 Bruxelles

Taxes communales

Le Collège a décidé de supprimer la taxe sur les immondices mais d'introduire une nouvelle taxe environnementale.

Les terrains de football de Moorsel déplacés ...

Après des années de tergiversations, le collège a enfin décidé de prohiber toute activité sportive sur le terrain de football à proximité de la Lijsterlaan. La zone n'est en effet pas destinée à accueillir des terrains de sport. Par ailleurs, le plan directeur communal et financier pour la construction du nouveau centre administratif prévoit la vente de plusieurs biens communaux dont le terrain de football situé à la Vinkenlaan.



Où iront jouer nos footballeurs ? Le projet du Collège est de créer un nouvel ensemble de terrains entre la Waalsebaan et la Sterrebeeklaan. Mais l'endroit est-il vraiment opportun ?

Il faut encore approuver un plan particulier d'aménagement modifiant l'affectation de cette zone.

Pour rappel, ce type de démarche sera soumis à enquête publique et toute personne qui pourrait se sentir lésé par ce projet pourra introduire un avis motivé à ce sujet.

Aménagement du territoire : schéma de structure communal

Enquête publique du 17 juin au 15 septembre 2008

Info : <http://www.tervuren.be/page.aspx?PageID=575> ou Centre administratif, 1er étage, service «Ruimtelijke Ordening»
lundi : 13h - 19h ; mardi : 9h - 12h ; mercredi : 9h - 12h et 14h - 16h ; jeudi : 9h - 12h ; vendredi : 9h - 12h

Des couloirs cyclables

Des députés bruxellois de l'ensemble des partis démocratiques proposent en commun avec leur collègue Groen la mise en place d'un RER pour cyclistes. Il s'agit d'inciter une série de navetteurs habitant à proximité de Bruxelles de se rendre au boulot à vélo, partant du constat que la distance séparant le centre de la capitale des communes limitrophes situées en Périphérie n'excède guère 15 km.

Mais les infrastructures cyclistes de la capitale et de la Région Flamande ne sont pas suffisamment adaptées pour les travailleurs attirés par la «petite reine» : pistes trop étroites pour se déplacer à un rythme soutenu, bandes cyclables débouchant sur la chaussée, manque d'entretien... ■

(Les textes qui suivent sont des EXTRAITS DE TRAIT D'UNION)



Tervuren à 50 km à l'heure

Le conseil communal a décidé de limiter la vitesse à 50 km à l'heure sur tout le territoire de la commune.

Exceptions au 50 km/h :

- à proximité des écoles la limite est de 30 km/h
- sur la route qui va du centre de Vossem vers Duisburg (Vosseberg), on peut atteindre 70 km/h
- la ch. de Louvain (N3) dépend de la région flamande et n'est pas concernée par la limitation.

Grands travaux Molenberglaan, Gordaallaan, Dupierreuxlaan et la route N3

La N3 va être rénovée par la Région flamande entre la Elisabethlaan et la Gordaallaan.

En premier lieu les égouts doivent être remplacés sous la N3, Pater Dupierreuxlaan, Gordaallaan et Molenberglaan.

Par la même occasion des changements sont proposés aux voiries :

- la N3 ne sera pas élargie et les expropriations seront minimales. Des trottoirs et pistes cyclables seront construits.
- les deux accès actuels à la British School seront supprimés. Le nouvel accès se fera par le tout début de la Dupierreuxlaan.
- un nouvel accès à la Museumlaan doit être créé.
- l'accès à la Oude Leuvense baan depuis la N3 sera fermé. Cette rue deviendra un «cul de sac».
- l'accès à la Gordaallaan depuis la N3 sera fermé. Le croisement à la station «Q8» sera redessiné.

Il n'est plus autorisé de nettoyer les toits contenant de l'amiante avec des jets à haute pression.

Selon OVAM, lors du nettoyage des toits contenant des produits amiantés (ex. les toits des bungalows construits par ETRIMO dans le quartier Léopold II) à l'aide d'un jet de haute pression, 5g d'amiante se libèrent par m² traités.



Le VLAREM et le décret sur les déchets interdisent d'enlever les mousses à l'aide d'un jet d'eau à haute pression. Quelle est alors la bonne méthode pour enlever la mousse de ces toits? C'est incertain !

Gratter la mousse à sec produit également de la poussière et c'est uniquement cette poussière d'amiante (inspirée) qui est dangereuse.

Conférences et voyages

Vie Féminine et l'Union des pensionnés vous invitent à leurs réunions hebdomadaires, à leurs excursions et à leurs prochaines conférences :

- jeudi 11 septembre à 14h. «**Expédition paléontologique en Russie**». Willy Bernimolin nous racontera sa participation à des fouilles, à la recherche de dinosaures
- jeudi 9 octobre à 14h. «**A la découverte de l'action Oxfam**», par le service éducation de l'association ainsi que les témoignages de nos amies engagées bénévoles au magasin Oxfam de l'avenue de la Toison d'or.
- jeudi 13 novembre à 14h. «**Les maux de tête, remèdes et prévention**» par le Dr Jean Moens.

D'autres activités et plus d'infos: 02 267 25 56



Vous aimez chanter ?

Vous aimez chanter ! Vous n'y connaissez rien ou pas grand-chose en musique mais vous avez envie de chanter quand même ! Vous recherchez un groupe convivial ?

Venez nous rejoindre le mardi dès 20 h00, Les Compagnons de Beauval seront heureux de vous accueillir au Rond Point de Beauval.

Contact : 02 262 08 86



Les mouvements de jeunesse de Beauval accueillent vos enfants

Les valeurs fondamentales du mouvement créé par Baden-Powell sont véhiculées à Beauval depuis 1968 par les unités scouts et guides.

Nous accueillons vos enfants (garçons et filles) : de 6 à 8 ans chez les baladins, de 8 à 12 ans chez les louveteaux, de 12 à 16 ans chez les scouts, de 16 à 18 ans chez les pionniers.

Si vous avez la « fibre Baden-Powell », nous sommes également à la recherche d'animateurs pour renforcer nos équipes d'encadrement...

Contact et Infos : 0478/475106 ou 0475/791089 ou 0474/982517

Votre bibliothèque



Depuis 40 ans en plein cœur du quartier de Beauval à Vilvoorde Streekbaan 195.

Jours et heures d'ouverture:

- Le mercredi: de 14H00 à 16H00
- Le dimanche: de 10H00 à 12H00

En plus de cet horaire la bibliothèque est ouverte les lundis et mardis de 14H00 à 16H00 à l'occasion de réunions à caractère social se tenant dans le même immeuble.

Actuellement, en partenariat avec les mouvements de jeunesse, un nouvel essor est entamé. Un rajeunissement des locaux est envisagé afin de rendre ceux-ci plus attractifs.

La création d'un «atelier d'écriture» est à l'étude : différents contacts ont déjà été pris en ce sens.

L'écriture se nourrissant de lectures, nous sommes persuadés d'un regain d'intérêt et de curiosité de nos lecteurs pour la bibliothèque.

Contact : 02 267 87 69

Le théâtre à Beauval

L'été est propice aux préparations, préliminaires obligés des spectacles de nos deux équipes. Celle des enfants achève la sienne tout en organisant son approche pédagogique combien indispensable pour cette tranche d'âge.

« *Autre Chose* », la troupe des adultes ne reste pas inactive. Son comité de lecture a présenté 3 pièces.



Chaque acteur pressenti en a reçu les textes avec mission de commenter son ordre de préférence tout en précisant le rôle souhaité.

Les résultats seront débattus dès les premiers jours de septembre ; notre 27e saison se construira alors pour aboutir aux spectacles de 2009.

Contact : 02 267 44 34

En cette rentrée, un bilan des errements de la majorité actuelle

(12 VLD et 5 CD&V-NVA)

Opposition : UF - 6 sièges – 2e parti à Zaventem - SPa - 3 sièges
Leef ! - 1 siège - Vlaams Belang : 2 sièges

Les vagues d'intolérance

La 1^{ère} vague, dénoncée dans notre numéro de janvier 2008, s'est poursuivie :

- interdiction au personnel enseignant de s'exprimer autrement qu'en néerlandais (ce même lors de contacts avec les parents en dehors des écoles) ;
- injonctions déplacées de la police locale (ce n'est pas son rôle) quant à la connaissance du néerlandais ;
- tentatives (de la NVA) d'instaurer un système d'amendes pour usage du français sur les panneaux d'affichage (ce qui est contraire à la Constitution).

Une 2^{ème} vague a depuis lors complété la première, notamment en :

- réservant la vente de terrains communaux (dits à caractère social) aux seules personnes qui parlent le néerlandais ou l'apprennent ... avec examen... assorti d'une sanction en cas d'échec : l'annulation de la vente aux frais de l'acheteur !
- réservant la location de salles communales aux seules associations et personnes flamandes,
- tentant d'imposer l'usage exclusif du néerlandais lors de tout contact avec le CPAS, sauf à être accompagné(e) de son interprète particulier (dixit la NVA), même pour les primo-arrivants et donc à l'encontre des avis de l'Union des Villes et des Communes qui prône une certaine tolérance au moins envers les nouveaux arrivants !
- idem pour l'obtention d'une place pour vos enfants dans les crèches communales.

Les échos de cette situation soulevée par les élus UF sont arrivés aux Nations Unies et à la Commission Européenne, des instances qui ont à ce point été alertées qu'elles ont réagi par un rapport (ONU) et une demande d'information (UE) préalable à un possible recours contre Zaventem devant la Cour de Justice européenne. Ce sont de merveilleux encouragements à continuer de dénoncer toutes les éventuelles autres mesures anti-démocratiques qui lèseraient l'ensemble des habitants, pas seulement les francophones.

Que pouvez-vous faire en tant que citoyen ?

N'hésitez jamais à contacter vos élus si vous vous sentez victime d'une situation discriminatoire. Il existe des moyens de recours, même en français, pour chaque situation. Ainsi, le comité P (la «police des polices») peut recevoir vos plaintes en français. Il en va de même pour la Commission Permanente de Contrôle Linguistique. Les discriminations linguistiques dont les entreprises privées pourraient faire preuve dans leurs relations avec leur clientèle ne sont pas concernées par les lois sur l'emploi des langues en matière administrative. Il importe donc aussi de les mettre en évidence.

C'est une des raisons pour lesquelles l'Office des Consommateurs Francophones (OCF) a été constitué il y a tout juste six ans : il a notamment pour objet la défense des droits linguistiques des usagers francophones dans leurs rapports avec les services publics et les entreprises privées. (Maison de la Francité, 18, rue Joseph II à 1000 Bruxelles, tél. 02/536.01.34, fax 02/646.28.61, <info@ocf-wb.be>. L'OCF ne manquera pas d'intervenir auprès

des sociétés incriminées, et vous fera part du suivi. Pour ce qui concerne un refus éventuel de vous vendre un terrain pour cause linguistique, le FDF dépose une nouvelle plainte devant l'UE, mais aussi et surtout s'engage à aider, même financièrement, toute personne qui déposerait un recours en justice contre un tel refus.

L'eau : denrée chère, particulièrement à Zaventem

Vu et entendu au journal de la 1^{ère} chaîne TV flamande, en 2^e titre: l'eau a augmenté en moyenne de 31 % ces 2 dernières années en Flandre. <http://www.deredactie.be/cm/de.redactie>. Le coût moyen pour un ménage est de 292 € par an, mais avec des disparités entre les communes. La moins chère (196 €) est Tessenderlo... et la plus chère est..., vous l'avez deviné : Zaventem (340 €) !

Le SERV (service flamand de concertation et d'avis, composé de représentants des partenaires sociaux) veut un contrôle, une régularisation et compte «enquêter» sur cette affaire pour voir s'il n'y a pas d'abus.

Familles nombreuses : la rentrée = primes !

N'oubliez pas de surveiller le journal «Gemeenteberichten» après les vacances ! Sa parution signifie que les primes pour familles nombreuses pourront être demandées :

- 50 € sur la facture d'eau. Lors des discussions sur le budget 2008, la majorité en place a rejeté la proposition de vos élus de doubler le montant de cette prime pour vous aider à faire face à la hausse du prix du m³ : voir ci-dessous).
- 1 rouleau de sacs-poubelle blancs gratuits (d'une valeur de 20 x 1,5 € = 30 €)
- 1 rouleau de sacs-poubelle bleus gratuits (d'une valeur de 20 x 0,75 € = 15 €)

Les conditions d'octroi paraîtront dans le journal communal, ainsi que la date limite pour réclamer ces avantages (traditionnellement au 1^{er} novembre). Patientez ou contactez vos conseillers UF.

A ne pas rater donc : nous devons déjà payer l'accès au parc à conte-neurs, les sacs ET la taxe annuelle sur l'enlèvement des immondices ! De plus, les fréquences de ramassages sont déplorables !

Vos élus au conseil communal

Van Cauwenberghe Patrick • FDF • patvancau@yahoo.fr
Mahaux Claire • cdH • clairemahaux@yahoo.ca
Thomas Olivier • Indép. • volmalt@skynet.be
Petrilli Nicole • PRL • nicole.petrilli@hotmail.com
Brams Stéphane • CD • stephbrams@hotmail.com
Pilate Véronique • FDF • veropilate@hotmail.com

Et au CPAS

Joëlle Junck • FDF • joellejunck@gmail.com
Cédric Everard de Harzir • Indépendant • everarc@hotmail.com



Aéroport : un gestionnaire éclairé... ou aveuglé par la passion nationaliste ?

A nouveau, les autorités flamandes de l'aéroport de Zaventem se moquent des francophones et des décisions de justice. Tout comme en août 2004 et 2006, la piste 25 a été en travaux du 4 au 22 août 2008 et la piste 02/20 qui survole Bruxelles, sa périphérie orientale et une partie du Brabant Wallon a donc été utilisée quasiment en exclusivité (voir la protestation des bourgmestres et associations de riverains). On ne respecte déjà pas 22 décisions de justice faisant droit aux plaintes de Bruxelles et de sa périphérie orientale ! Alors pourquoi se gêner ? Autant concentrer les vols sur les zones à fort peuplement francophone, protéger la majorité des électeurs flamands des nuisances et, en prime, en faire la surprise aux francophones en ne les avertissant pas !

Une politique discriminatoire qui a soulevé trop peu de réactions de ceux qui se disent démocrates.

La télévision française en visite à Zaventem

Branle-bas de combat ce 26 juillet à Sterrebeek : une équipe de France 3 réalise un reportage sur la situation linguistique à Zaventem, dont le monde entier a pu prendre connaissance grâce aux excès de zèle flamingant (même la presse japonaise est venue nous voir...).

Accueillie par les élus UF présents, une équipe de trois personnes prend d'abord la mesure des dénis de démocratie repris par ailleurs. Puis vient un petit tour impromptu, caméra au poing, dans les services communaux, où trônent désormais des écrans sommant le visiteur autre que néerlandophone de s'armer d'un traducteur pour obtenir toute l'aide administrative requise; petit tour qui achève de convaincre

nos visiteurs (et leurs téléspectateurs) de la volonté flamande d'intégration forcée dont nous faisons l'objet. Quelques tags égaieront également leur parcours et, halte intéressante, le prêtre responsable de la paroisse leur expliquera aussi qu'il existe un texte prévoyant que les chrétiens parlent la langue de l'endroit qu'ils habitent, ce qui les empêche, par exemple, de célébrer des funérailles en français dans l'entité (sauf très bonne volonté du prêtre eu égard à des situations particulières).

Après une nuit de repos, nos hôtes découvrent l'échevin Eric Van Rompuy, dont il n'était pas difficile d'anticiper les propos: le «wooncode» participe au plus grand bien être des francophones et leur permet une intégration harmonieuse (que ferions-nous sans lui ?).

Le reportage de l'équipe française est passé sur antenne (Soir 3) le mercredi 30 juillet. La perplexité du présentateur se lisait sur son visage: « comment expliquer cette complexité en quelques minutes ? ».



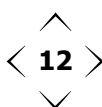
Programme pour 2008 – 2009

- **samedi 13 septembre** : visite guidée de l'exposition «Expo58. Entre utopie et réalité» à l'intérieur de l'Atomium rénové, suivie de la visite (non guidée) du Pavillon du Bonheur situé à côté.
- **samedi 27 septembre** : 20^{ème} anniversaire de l'ACFZ et Fêtes de la Communauté française de Belgique : organisation d'une soirée anniversaire dans le beau petit bâtiment rénové par le Baron Eric d'Huart, situé dans le parc de Bruxelles, rue de la Loi 1. Outre le charmant décor, situer cette manifestation au cœur de Bruxelles et le 27 septembre nous semble être des symboles très forts ! Vin d'honneur et zakouski, avec photos évoquant les souvenirs de l'ACFZ projetées en continu.
- **samedi 11 octobre** : Excursion à Maastricht et Alden Biesen (magnifique ancienne commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique, dont Charles de Lorraine fut grand maître).
- **vendredi 17 octobre** : pièce de théâtre « L'Aiglon » d'Edmond Rostand au Théâtre du Parc (30 places réservées).
- **samedi 15 novembre** : visite guidée de LLN
- **samedi 29 novembre** : visite d'une exposition à déterminer.
- **samedi 13 décembre** : activité encore à déterminer.
- **en janvier** : visite de la Porte de Hal rénovée (Musée des Arts anciens : une partie présentée par Paul JAMIN).
- **en février** : visite de l'exposition consacrée à l'évolution (Musée d'Histoire naturelle).
- **en mars-avril** : excursion d'un jour à Andenne : grotte Scladina, château de Selle...
- **en mai (Pentecôte)** : week-end à Paris.
- **en juin** : excursion d'un jour au Mont Kemmel, suivie de l'AG de l'association.

Contact, inscription aux activités : 068/55.32.64.

xavier.jacque@skynet.be - www.associationzaventem.be

Numéro de compte : 000-1675382-95.



Couloir ou corridor ?

L'échevine flamande Anne Sobrie (CD&V) n'exclut pas tout à fait l'instauration d'un corridor entre Bruxelles (Uccle) et la Wallonie (Waterloo) passant par le territoire de notre commune : «Si les graves problèmes communautaires qui planent actuellement sur le gouvernement fédéral et les négociations qui doivent s'ouvrir peuvent être résolus via une telle solution, alors je suis d'avis qu'elle peut être examinée. Mais je pèse mes mots car je suis d'avis que nous ne pouvons pas faire de concession».



L'instauration d'un «corridor» unissant Bruxelles à la Wallonie (symbolisée par l'oeuvre anonyme en couverture) compenserait la scission de l'arrondissement BHV (qui est bien plus que symbolique, lui !). Elle est revenue dans l'actualité cet été, évoquant notamment un corridor de 2,5 km sur 3, passant par la forêt de Soignes et la chaussée de Waterloo.

Pas vraiment neuve, l'idée avait déjà été émise dans les années septante. Mais à cette époque, on l'évoquait comme le « couloir

de Dantzig » car il s'agissait de couper Rhode en deux. La partie comprise entre la chaussée de Waterloo et la ligne de chemin de fer aurait été rattachée à Uccle; le reste de la commune, rattaché à Beersel, aurait perdu automatiquement son régime de facilités.

A l'époque, 75 % des Rhodiens francophones habitaient la première partie, mais trente ans plus tard, ils sont majoritaires des deux côtés de la ligne ferroviaire ! En outre, aux dernières nouvelles, il ne serait déjà plus question que de cogérer la chaussée de Waterloo, la forêt restant flamande. Voilà qui aiderait sûrement à résoudre les problèmes de circulation ! Quant à l'utilité pratique d'un tel «couloir» au cas où la Flandre prendrait le large...

Fichage des francophones dans les communes à facilités ?

Président du CPAS de Rhode, Xavier Deleenheer pense que les autorités flamandes entendent «ficher» les candidats francophones à un logement social dans les communes à facilités comme dans d'autres de la Périphérie. Il a en effet reçu du ministre flamand du logement Marino Keulen (Open VLD) une lettre relative à l'application du Wooncode (décret sur le logement) qui semble aller dans ce sens.

La législation flamande prévoit que les candidats à un logement social qui ne peuvent faire valoir une attestation, une preuve de scolarité, un diplôme ou une dispense, doivent se soumettre à un test de connaissance du néerlandais usuel.

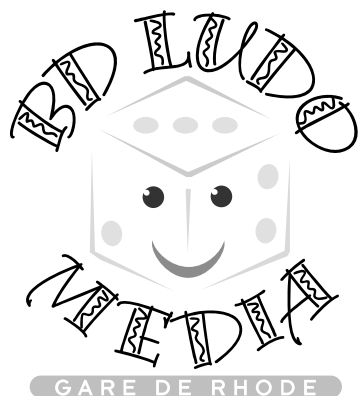
S'ils ne disposent pas des connaissances suffisantes, les candidats doivent faire connaître leur volonté de suivre des cours de néerlandais. Dans son arrêt validant le décret sur le logement, la Cour Constitutionnelle avait pourtant précisé que cette obligation ne s'appliquait pas aux locataires et candidats locataires de logements sociaux situés dans les communes à facilités. Or il apparaît dans cet avis que «les candidats doivent signaler clairement leur éventuel refus de suivre les cours de langue». Selon le président du CPAS rhodien, «la Flandre transpose la circulaire Peeters à l'application du Wooncode dans les communes à facilités».

Le risque, évidemment, est que « le cas échéant, les dossiers des candidats francophones seront classés bien bas », ce qui reviendrait en pratique à les priver de l'accès au logement social.

A vélo dans les bus

Fatigué de pédaler ? Prenez le bus. Dès la rentrée, De Lijn équipera à titre expérimental une centaine de véhicules où pourront être déposés des vélos. Une quarantaine d'autres le seront également en milieu urbain. La compagnie espère ainsi attirer une nouvelle clientèle, mais en attendant, elle aimerait connaître l'opinion des passagers.

Ceux qui circulent à vélo bien évidemment, mais également celle des autres qui devront subir embarquements et débarquements; notamment aux heures de pointe...



LOCATION JEUX & BD

- grands jeux en bois
- malle anniversaire
- game boy • playstation • CD ROM
- les dernières nouveautés en BD
- les séries complètes

SAMEDI 10h00 - 12h30

15, PLACE DE LA STATION • RHODE

Rens. : 0485 14 65 96

Association francophone de Wemmel

Cette association s'est créée en 2007 et a déjà à son actif la participation à Halloween et l'organisation d'une fête de Noël en 2007, ainsi qu'une marche-découverte du Beverbos en mai dernier et un barbecue le 21 juillet.

Au programme pour la fin de 2008 :

- samedi 27 septembre : la fête d'automne au Beverbos, avec ciné-club, stands et animations.
- la visite du patrimoine historique de Wemmel en octobre (sur inscription).
- une fête familiale de Noël avec chants, animations, jeux en... novembre !

Contact : 02/461.36.90 & 0497/42.55.39
www.ic-wemmel.be - icwemmel@live.be

GRIMBERGEN

La saison 2008 - 2009

La saison commence avec une promenade pédestre guidée sur le site de l'exposition universelle de 1958, mais la liste d'inscriptions est déjà. Il en est de même pour le cycle de trois spectacles théâtraux de l'Union Dramatique et Philanthropique : l'intérêt d'être membre de l'association est d'avoir la primeur des informations sur ses activités.

Pour permettre à celles et ceux qui ne la connaissent pas encore de découvrir l'association et son ambiance amicale, voici la suite du programme du dernier trimestre de 2008 :



• **samedi 4 octobre à 14h30** : visite gratuite de la **casernes des pompiers** et du **SAMU** avenue de l'Héliport. S'inscrire le plus tôt possible (**avant le 1er octobre**).

• **samedi 11 octobre toute la journée** : visite guidée de **Tournai** (32,50 € pour les non-membres) : la ville, la cathédrale et son trésor, le musée du Folklore. S'inscrire le plus tôt possible (**avant le 15 septembre**).

• **dimanche 16 novembre à 9h30** : **promenade** fléchée gratuite de l'ADEPS (10 km) à **Court-Saint-Etienne**. S'inscrire le plus tôt possible (**avant le 12 novembre**).

Contacts : 0495/82.29.11 zauwen.georges@skynet.be ou 0497/51.08.31 Chantal.legere@skynet.be

De 10 à 17 bandes



Vacances, farniente... Le gouvernement flamand a profité de l'absence physique ou mentale de nombreux citoyens pour rendre publics ses projets d'extension du périphérique bruxellois.

Selon les zones, le nombre de bandes de circulation y serait porté à 10, 12 et même 17, entre les embranchements des autoroutes E19 et E40, celles qui viennent respectivement d'Anvers et de Liège. Il y en aurait trois dans chaque sens pour le trafic contournant Bruxelles, dont les sorties ne donneraient accès qu'aux autoroutes venant de l'extérieur; les autres seraient destinées aux dessertes locales, très nombreuses.

Plusieurs spécialistes de la mobilité redoutent un effet d'aspiration qui encouragerait encore plus l'usage des véhicules automobiles à l'heure où tout concourt à les limiter à l'inévitable. Sans parler des problèmes de passage vers les portions du ring restées à 3 ou même 2 bandes dans chaque sens... pour combien de temps ?

Autre effet pervers : attirer encore plus les entreprises bruxelloises dans le pôle flamand d'activités économiques de Zaventem-Machelen-Vilvoorde, proche de l'aéroport s'en trouverait dopé, ce qui affaiblirait encore plus les finances bruxelloises.

De tels projets sont soumis à enquête. Bien sûr... c'était du 7 juillet au 18 août !



Actu

Ce sont 11 bourgmestres (Auderghem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort, Waterloo, Lasne, Grez-Doiceau, Braine L'Alleud, Chaumont-Gistoux,

Kraainem, Wezembeek-Oppem), 2 conseillers communaux UF de Zaventem et 5 associations de riverains (AWACSS, WAKE-UP, UBCNA, Actiegroep BUTV et Trop de Bruit en Brabant Wallon) qui ont dénoncé la concentration des vols sur la Périphérie orientale (Oostrand), l'est de Bruxelles-Capitale et le nord du Brabant wallon du 4 au 22 août, comme en 2004 et 2006. Ne se contentant pas de protester, ils ont proposé des alternatives.

Les fermetures sont certes inversées pour la période du 1er au 21 septembre. Mais ce qui a provoqué l'indignation des protestataires, c'est le fait que la seule information officielle à ce sujet a été communiquée par le gestionnaire le jeudi 15 mai 2008 à 19 heures 27 uniquement aux communes néerlandophones proches de l'aéroport et donc uniquement en néerlandais. Comme si les habitants de Bruxelles-Capitale et du nord du Brabant Wallon n'étaient pas concernés. Rien de Belgocontrol ni du Gouvernement fédéral, ni du secrétaire d'Etat à la Mobilité... Voilà le trafic aérien lui aussi atteint par le virus...

En outre, l'inversion annoncée pour septembre n'est que relative : la moitié des vols concernés par les pistes remises en service à ce moment empestent toujours la Périphérie orientale, l'est de Bruxelles-Capitale et le nord du Brabant Wallon.

Les protestataires exigent donc :

- une information bilingue et détaillée, aux frais de et par Brussels Airport et Belgocontrol dans les zones concernées ;
- la création d'une cellule spéciale donnant des informations bilingues pendant ces travaux ;
- l'octroi d'une indemnisation financière par Brussels Airport à tous les riverains victimes de ces travaux ;
- la non-concentration des vols sur les pistes touchant les zones les plus peuplées (pas seulement de francophones d'ailleurs).

Faudra-t-il que les habitants des communes concernées programment à l'avenir leurs vacances pendant les périodes de travaux qui les concernent directement ? Encore faudrait-il qu'on les en avertisse... ■

KRAAINEM

Concert



Dans le cadre des Fêtes de septembre et sous l'égide du Conseil Culturel Francophone de Kraainem, Amitiés Musicales vous propose un concert d'œuvres de M. Tournier, L. Spohr, L.M. Tedeschi, C. Saont-Saëns et Liu Tung Fa par Paola Chatelle (harpe) et Xue Wen Gao (violoncelle et erhu).

PAF : 12 € (10 € en prévente ; - 12 ans: gratuit).

Réservation : 02/720.30.57 & 02/731.63.92 ou par versement au compte 210-0293156-74 de Amitiés Musicales.

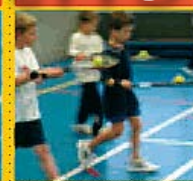
ATTENTION: places non numérotées. ■



Ateliers actifs

à Rhode Saint Genèse
Piscine et Centre Sportif du Wauterbos

Nouveaux cours
à partir du 15 septembre



prix démocratiques, inchangés depuis 2004

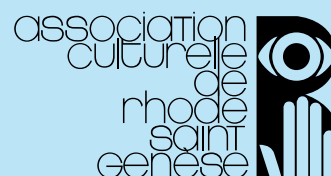
- Aquagym
- Natation
- Gym tonic
- Gym silhouette
- Gym entretien
- Guitare
- Tai ji Quan
- Tennis
- Yoga
- Danse classique
- Chant
- ...

bouger >
partager >
rencontrer >
progresser >
s'amuser >

INSCRIPTIONS : sur internet ou 0485 14 65 96

www.ateliersgare.be

Saison 2008 – 2009 (1ère partie)



MIDIS DE RHODE (Le mardi de 12h30 à 14 heures au Centre culturel Wauterbos, rue Wauterbos à Rhode-Saint-Genèse)

- 7 octobre **Les Seigneurs d'Aryana : nomades et contrebandiers d'Afghanistan**,
par JEAN BOURGEOIS Ingénieur, astronome, ethnologue et grand voyageur
- 14 octobre **Face à l'actualité : l'art de l'interview**,
par JEAN-PIERRE JACQMIN directeur de l'Information et des Sports à la RTBF
avec la participation de JEAN PUISSANT historien, professeur émérite de l'ULB
- 21 octobre **L'impact d'une météorite et la fin des Dinosaures**,
par PHILIPPE CLAEYS géologue, docteur en sciences, professeur à la VUB
- 4 novembre **L'Arbre et la VIE**,
par CHARLES OFFERGELD ingénieur des Eaux et Forêts, expert forestier
- 9 décembre **De la Nativité à la fête des rois, une approche iconographique**,
par KARIN DEBBAUT licenciée en histoire de l'Art (ULB)

Entrée : 6 euros – Cartes de 6 séances au choix : 30 euros – Sandwiches et boissons dès 11h45

EXPLORATION DU MONDE (le vendredi à 20h30 au Centre culturel Wauterbos à Rhode-Saint-Genèse)

- 17 octobre **MON QUEBEC**, 400 ans déjà ! par ANDRÉ MAURICE
- 14 novembre **EXPO 58**, nous y étions ! par PHILIPPE SOREIL
- 5 décembre **LA BRETAGNE**, le sentier des douaniers, par JÉRÔME DELCOURT

Abonnement aux 6 séances : 40 euros – Réduction (jeunes et 3ème âge) : 30 euros

Abonnements en vente à la Bibliothèque Charles Bertin, parvis Notre-Dame 5, à Rhode-Saint-Genèse ou par virement au compte n° 210-0316292-27 de l'Association culturelle en mentionnant clairement la catégorie souhaitée.

Prix à la séance : 8 euros – Réduction (jeunes et 3ème âge) : 6 euros

VISITES GUIDÉES

Le mardi 18 novembre à 11h30 au Museum des Sciences naturelles, 29 rue Vautier, 1000 Bruxelles
et le jeudi 20 novembre à 10h « **Nouvelle présentation des Dinosaures** »

Le mardi 25 novembre et aux Musées Royaux des Beaux-Arts, 3 rue de la Régence, 1000 Bruxelles.
le jeudi 27 novembre à 10h « **CoBrA** »

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : aux Midis de Rhode ou à la Bibliothèque Charles Bertin aux heures d'ouverture. (Priorité est accordée aux membres de l'Association culturelle en règle de cotisation)

Pour devenir membre de l'Association culturelle : Il vous suffit de verser 10 euros (7,50 euros pour les personnes âgées de moins de 25 ou de plus de 65 ans) au compte n° 210-0316292-27 de l'Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse.

Votre contribution nous permet de vous tenir informé de nos activités.

Vous nous encouragerez aussi à persévérer dans la tâche que nous avons entreprise il y a 37 ans déjà.

Adresse de courriel : association-culturelle-rsg@skynet.be



Heures d'ouverture :

Lundi et mercredi de 14 à 18h, jeudi de 15 à 18h

Samedi et dimanche de 10 à 12h30

Parvis Notre-Dame, 5 à Rhode-Saint-Genèse – tél. 02 358 10 53

Adresse de courriel : biblio.bertin@skynet.be

Lundis de la Bibliothèque

- 6 octobre **André GOOSSE** – « La nouvelle Grammaire de Grévisse et Gousse » (éd. De Boeck et Duculot).
- 3 novembre **Françoise PELLEGRIN** et **Laurence DE GREEF** - « Littératures de passage – Voyage en Adolescence ».
- 8 décembre **Alain BERENBOOM** – « Périls en ce Royaume » paru chez B.Pasquito.

Autres activités

- le 28 septembre **Rhode en fête** – portes ouvertes – prêt gratuit pour les lecteurs inscrits **et une grande vente de livres d'occasion**.
- le 15 et 16 novembre **Fureur de lire** – deux matinées portes ouvertes – prêt gratuit pour les lecteurs inscrits.